

DEC152269DR01

Décision portant nomination de Mme Joëlle PERARD aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8638 intitulée Chimie Organique, Médicinale et Extractive et Toxicologie Expérimentale (COMETE)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR8638 intitulée Chimie Organique, Médicinale et Extractive et Toxicologie Expérimentale (COMETE) et nommant M. Olivier LAPREVOTE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 7 juillet 2015 ;

Considérant que Mme **Joëlle PERARD** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A, les 11 et 12 décembre 2006, puis du 8 au 10 janvier 2007 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Joëlle PERARD**, CR1, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8638 intitulée Chimie Organique, Médicinale et Extractive et Toxicologie Expérimentale (COMETE) à compter du 8 juillet 2015.

Mme **Joëlle PERARD** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

27, rue Paul Bert
94204 Ivry-sur-Seine Cedex

T. 01 49 60 40 40
F. 01 45 15 01 66

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Joëlle PERARD est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 16 Septembre 2015

Olivier LAPREVOTE



Directeur de l'UMR8638

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif

Pour le Délégué régional de la
circonscription Paris - Villejuif du CNRS
l'Adjointe au Délégué

Mme-Francoise DUVAL

Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université Paris Descartes

